

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [9]

Artikel: Femmes pour la paix

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles de l'Alliance

Femmes suisses et femmes du tiers monde. — Des représentantes de 4 organisations féminines faitières (ASF, Droits des femmes, Femmes catholiques, Femmes protestantes) ainsi que des Femmes paysannes ont préparé, avec le secrétariat de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, une Journée d'information pour sensibiliser les Suissesses aux problèmes des femmes du tiers monde.

Cette **journée** aura lieu à **Berne le 17 novembre 1979**. On y présentera des exemples du programme d'entraide de l'UNESCO touchant la promotion de la condition féminine.

Un programme provisoire sera envoyé aux associations intéressées dans le courant de septembre.

Le nouveau comité exécutif a été constitué comme suit : **présidente** : Evelina Vogelbacher-Stampa ; **vice-présidentes** : Regula Pestalozzi-Henggeler, Carla Bossi-Caroni, Helen Kaiser-Frey. ; **trésorière** : Marie Goetschmann-Lauber ; **membres** : Susi Anliker-Miller, Clara Feinstein-Rosenberg, May Vaucher-Weibel, Nina Zierfass-Wüest.

La brochure « L'Education des filles et les programmes scolaires », une prise de position de l'ASF face à l'inégalité des programmes scolaires pour les filles et les garçons dans le cadre de la scolarité obligatoire, va sortir, on l'espère, en octobre 1979. Cette étude, rédigée par la sociologue Romana Camani, dans un langage agréable et compréhensif, sur la base des nombreux tableaux et autres renseignements fournis par le Centre suisse d'information et de documentation en matière d'enseignement montre que la situation évolue vers l'égalité, mais que celle-ci n'est pas encore atteinte, et de loin, dans tous les cantons.

L'agenda de la femme suisse 1980 est à l'imprimerie. — Sans agressivité, il évoque, sous forme de dessins, de pensées, de poésies, de photos-montages, de citations joliment présentées nos préoccupations de femmes d'aujourd'hui.

Des dessins de costumes régionaux rappellent la vie des femmes d'autrefois et donnent à cet agenda 1980 un caractère de chez nous.

Femmes Suisses, dans son numéro d'octobre en publiera quelques pages.

L'enquête sur l'évaluation du travail ménager avance... lentement. Evaluer un travail qui se fait dans un autre cadre que le travail dans une usine, un bureau, un hôpital, qui ne se fait pas dans le but d'obtenir un salaire, pose de gros problèmes mais des problèmes intéressants.

La commission pour l'étude des questions professionnelles a étudié un questionnaire établi par le BIT en vue de la prochaine conférence internationale du travail de juin 1980 sur le sujet : Egalité de chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes, travailleurs ayant des responsabilités familiales. Elle s'est penchée encore sur le travail de nuit des femmes, l'interdiction de ce travail de nuit doit-elle encore aujourd'hui constituer un privilège pour les femmes travailleuses ?

Manifestations

- 3/4 novembre Assemblée des déléguées de l'**Association suisse des femmes universitaires**, à Genève.
- 26 avril 1980 Assemblée des déléguées de l'**Alliance de sociétés féminines suisses** à Berne.
- 2/3 mai Assemblée des déléguées de la **Fédération suisse des femmes protestantes** à Schloss Wartensee SG.

Etranger

- 17-22 septembre Congrès de l'**Alliance internationale des femmes** à Morovia (Libérie).
- 21-24 octobre **3^e congrès mondial des secrétaires** à Lugano.
- 18-21 mai 1980 Congrès international des **Lyceum Clubs** à Lausanne.
- 21-25 juillet Congrès de la **Fédération internationale pour l'économie familiale** à Manila.

Nouvelles de Suisse

Assemblée triennale du Conseil international des femmes, Nairobi

Au moment où nous écrivons ces lignes, la délégation de l'Alliance vient à peine de rentrer du Kenya. Nous n'avions malheureusement que trois membres présents : notre présidente, Mme Evelina Vogelbacher-Stampa, et Mmes J. de Bocard de Genève et Rolande Gaillard de Lausanne. Nous nous réjouissons de publier dans le prochain numéro un compte rendu de cette assemblée qui a présenté paraît-il le plus grand intérêt.

Femmes pour la paix

6 août, anniversaire d'Hiroshima.

Quelques femmes suisses, entraînées par Aline Bocardo de Lucerne, étaient le 6 août devant la Cour internationale de Justice de La Haye pour rappeler, avec d'autres femmes belges, allemandes, hollandaises et italiennes, le bombardement d'Hiroshima et demander que la Cour intervienne contre l'armement nucléaire. Elles ont été reçues par une haute autorité.

Les groupes ORPER (Orientation personnelle)

continuent à se développer en Suisse romande. Des fiches sociales HSM nous communiquons ce qui suit :

But

Le but de ces groupes n'est donc pas d'opérer une réinsertion professionnelle, mais de permettre aux femmes de voir ce qu'un engagement professionnel impliquerait pour chacune d'elles, de leur donner plus d'assurance et la possibilité de faire ensuite un choix, de restaurer leur part de liberté au-delà des conditionnements auxquels elles se sont longtemps senties soumises.

Effets secondaires : dans ces groupes se créent souvent des liens durables entre femmes de différents milieux, une entraide, des projets...

Méthode de travail

Le travail se fait en groupes de 10 à 12 participantes, avec le concours de deux animatrices par groupe, en 8 à 10 séances hebdomadaires. Jusqu'ici les groupes ont lieu en automne (septembre à décembre), mais la possibilité de les étendre à d'autres périodes de l'année existe, s'il y a suffisamment de demandes.

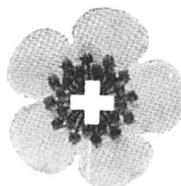
Les groupes sont ouverts à toutes les femmes, sans distinction d'âge ni de statut civil ou social.

Les participantes déterminent elles-mêmes les thèmes qu'elles traiteront ensuite à l'aide de divers moyens proposés par les animatrices.

Ces groupes ont lieu en Suisse romande depuis 1975, dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud.

Pour tous renseignements :

Genève : Marceline Amar, 65, avenue Mategnin, 1217 Meyrin, tél. (022) 82 62 54 ; *Neuchâtel* : Pierrette Ryf, Clos 17, 2012 Auvernier, tél. (038) 31 21 57 ; *Vaud* : Blanche-Marie Gonin, Riolet 22, 1012 Lausanne, tél. (021) 29 56 90 ; ou : Centre de liaison des associations féminines vaudoises, p.a. Jacqueline Vouga, 1099 Montpreveyres, tél. (021) 93 11 81.



C'était l'insigne du 1^{er} août vendu cette année au profit de « La femme au service du pays ».

Que vont faire les associations féminines bénéficiaires de l'argent reçu ? (l'Alliance de sociétés féminines suisses, la Ligue des femmes catholiques, la Fédération des femmes protestantes et la Société d'utilité publique des femmes suisses). Une question que beaucoup de présidentes d'associations se posent tout bas et que FEMMES SUISSES pose tout haut !